



BIBERONS



ET



COUCHES

DÉCEMBRE 2010 - N°109



Sommaire

Page 1



Article du mois

Bisphénol A : L'Europe vote enfin l'interdiction dans les biberons



Page 2

Informations aux parents

Activités du mois

Recette du mois

Dates à retenir

Nouveaux venus

ANNIVERSAIRES à souligner

Sapin de Noël dessiné par un tout petit



Crèche de Gruissan
chemin F. Dolco
tél. 04.68.49.53.33



Article du mois

Bisphénol A : L'Europe vote enfin l'interdiction dans les biberons



L'an dernier à la même époque, nous vous avons mis en garde sur l'utilisation des biberons en plastique contenant du bisphénol A et avons pris des mesures de façon à supprimer tous les biberons en plastique à la crèche. L'Europe vient enfin d'en interdire l'utilisation dans la fabrication. Un peu plus d'info dans l'article publié par Isabelle Eustache le 30/11/2010 dans Le Parisien.

« C'est définitif, la Commission européenne a voté l'interdiction du bisphénol A dans les biberons. Cette mesure sera effective dès le printemps prochain. À partir du 1er mars 2011,

c'est la production de ces biberons qui sera interdite dans toute l'Union européenne, puis dès le 1er juin, leur commercialisation et leur importation.

Le bisphénol, ubiquitaire dans les plastiques

Le bisphénol A est un composé chimique controversé utilisé dans la fabrication de plastiques alimentaires, mais pas seulement. On en trouve partout : bouteilles, canettes, boîtes de conserve, récipients alimentaires, vaisselle et couverts en plastique, mais également casques, CD et DVD, matériels électroniques, amalgames dentaires, verres de lunettes, équipement médical...

Le bisphénol est un perturbateur endocrinien

Le problème est que cette substance chimique est soupçonnée de perturber le système endocrinien (notre production d'hormones). Ainsi, cette substance pourrait augmenter les risques de puberté précoce chez la femme, de cancer du sein et de cancer de la prostate chez l'homme et d'anomalies de reproduction.

Sur les animaux de laboratoire par exemple, l'exposition au bisphénol A a été associée au diabète, cancers, puberté précoce, maladies cardiovasculaires, obésité, troubles du comportement et de la reproduction.

Considérant tous ces risques potentiels, nombre d'experts et de consommateurs se sont mobilisés pour faire interdire cette substance et l'interdire à minima dans les biberons. Certains pays ont déjà adopté cette interdiction, c'est le cas de la France très récemment, et plus anciennement du Canada, Australie, Danemark et de certains États des États-Unis.

En pratique

- 1) En attendant d'être sûr de l'absence de bisphénol A dans les biberons, privilégiez les biberons en verre.
- 2) Le bisphénol A reste présent dans la plupart des autres plastiques alimentaires. Donc limitez leur utilisation (boîte plastique, bouteille...).



BIBERONS



ET



COUCHES

DÉCEMBRE 2010 - N°109



Informations aux parents

- 1) La crèche fait peau neuve pour ses 20 ans :
Cette année, la crèche ferme ses portes un peu plus tôt, afin de changer le sol du couloir, de la grande salle et de la salle des bébés. Pirouettes et cabrioles se feront sur un sol plus coloré et tout neuf.
- 2) Chaque jour, vous êtes quelques uns à oublier de passer la carte de votre enfant devant la pointeuse, ce qui demande un travail de vérification et présente la possibilité d'erreur sur les temps d'accueil. Merci d'être vigilants au quotidien.

Dates à retenir

Dates des visites médicales pour les enfants convoqués.
La fête de Noël de la crèche le lundi 20 décembre à partir de 16h00.
La fermeture de la crèche le 21/12 au soir.

Anniversaires à souhaiter

Pierrick fête ses 1 an
Louisy et Paola fêtent leurs deux ans
Sam jia lé fête ses 3 ans



Nouveaux venus

Isaac chez les BB
Giulio chez les grands BB



Crèche de Gruissan
chemin F. Dolco
tél. 04.68.49.53.33



Activités du mois

La fête de Noël à la crèche



Elle aura lieu le **lundi 20 décembre à partir de 16h00.**



Le matin, nous accueillerons un spectacle offert aux enfants par le service culture de la mairie de Gruissan. Il s'agit de « câlin, câline » par la compagnie « en filigrane » de Toulouse. Ce spectacle, destiné aux tous petits à partir de 6 mois, se jouera à 10h00 à la crèche. Les enfants qui ne viennent pas habituellement ce jour là, sont les bienvenus accompagnés de leurs parents.

L'après midi, tous les parents sont conviés au goûter de Noël. A cette occasion, il est demandé de vêtir votre enfant, dans la mesure du possible en blanc et rouge. Le thème retenu cette année par l'équipe étant « père Noël et mère Noël ».



D'ici là, toutes les petites menottes vont s'activer afin de préparer un décor féérique, digne d'accueillir ce fameux personnage. Les chansons et les histoires parleront aussi de Noël en éveillant l'imaginaire et le magique.



Recette du mois

Temps de réalisation : 20 minutes.
Temps de cuisson : 10 à 15 minutes.
Pour 4 personnes

Ingrédients :
250 g de farine
125 g de beurre
100 g de sucre
2 oeufs
Confiture
1 pincée de sel
Essence de vanille

Préparation :
Couper le beurre en petits morceaux.
Laisser le ramollir à température ambiante.
Dans un saladier, mélanger 1 œuf, le sucre, le sel et quelques gouttes de vanille.



LES SABLÉS DE NOËL



Incorporer la farine et le beurre.
Travailler le mélange avec les mains jusqu'à la formation d'une pâte.
Former une boule.
Etaler la pâte au rouleau à pâtisserie sur un plan de travail fariné.
Avec un bouchon de bouteille de lait, découper 40 petits sablés.
Les placer sur la plaque du four couverte de papier sulfurisé.
Préchauffer le four (th. 6).
Badigeonner les sablés avec le jaune d'œuf restant.
Les cuire 15 minutes.
Les laisser refroidir, puis les recouvrir de confiture.